



Il existe aussi de nombreuses solutions.....

Se former en alternance (CFA)

. Préparer un autre CAP ou un bac professionnel :

Pour postuler à une formation en alternance, un positionnement par le CFA permettra de réduire la durée de formation.

. Préparer un titre professionnel :

Vous pouvez vous valider une formation pour faciliter votre insertion professionnelle.

CQP (Certificats de qualification professionnelle), Titres homologués autres qualifications proposées par les CFA, la chambre de commerce et de l'industrie ou au sein des écoles d'entreprises : SNCF, RATP, ENGIE, LAPEYRE, CASINO..

Travailler dans la fonction publique

. Recrutement sans concours :

Contrat de droit public d'un ou deux ans. Ouvert aux non bacheliers de 16 à 25 ans. Permet d'intégrer la fonction publique en tant que fonctionnaire de catégorie C.

. Intégrer la police nationale :

Devenir cadet de la République pendant 1 an et passer le concours spécifique de gardien de la paix. Accessible de 18 à 30 ans, quelque soit le niveau scolaire et sans condition de diplôme. L'adjoint de sécurité signe un contrat de 3 ans, renouvelable une fois.

. S'engager dans l'armée : Recrutement dans toutes les armées entre 18 et 25 ans, comme volontaire avec un contrat d'un an et renouvelable 4 fois. Les 4 armées recrutent : Armée de terre, Armée de l'Air, Marine nationale et gendarmerie nationale. Inscription sur un des sites.

Admission

. Sélection sur dossier et entretien en général, parfois sur concours

Diplômes

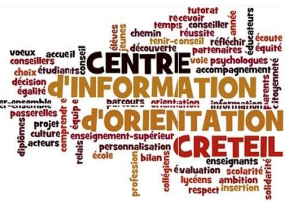
. Titres certifiés par l'État et/ou intégrés dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et reconnus par les fédérations professionnelles.

Quelques chiffres



- **33%** sont en emplois 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié)
- **19%** sont inscrits en formations (formation supérieure, redoublants, changement de filière)
- **48%** sont dans d'autres cas (recherche d'emploi, à l'étranger, indépendant, ...)

Données issues du dispositif Interjeunes 2023

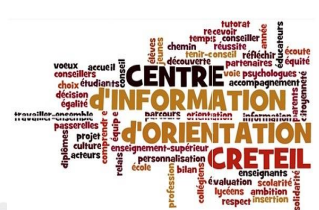


PERMANENCES DU PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Monsieur LAMINE :

- **Au lycée P. BERT : *Jeudi de 13h à 16h30***
- **Au CIO : *Lundi de 9h00 à 12h30***

*Pour la prise de rendez-vous,
Il est préférable de s'adresser à Monsieur PICARDI, votre CPE ou PP*



CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

101 Avenue du Général de Gaulle

94000 CRETEIL

01 49 56 06 94

cio.creteil@ac-creteil.fr

Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Et aussi : samedi matin*

Ouverture pendant les vacances scolaires*

() Selon un calendrier défini annuellement*